

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	ALPHA CONVICTIONS OBLIGATAIRES (le « Produit ») – Code ISIN : FR001400EBY9.
Initiateur du produit	FINANCIERE DE L'ARC (groupe Financière de l'Arbois), société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP-11000027. www.financieredelarc.com . Pour de plus amples informations, appelez-le : 04 42 53 88 90.
Autorité compétente	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de la FINANCIERE DE L'ARC en ce qui concerne ce document d'informations clés. La FINANCIERE DE L'ARC est agréée en France sous le n°GP-11000027 et règlementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés	3 juillet 2023.

En quoi consiste ce produit ?

Type	OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) au sens du 1° du I de l'article L. 214-1 du Code monétaire et financier, constitué sous la forme d'un fonds commun de placement. Le Produit est soumis à l'agrément de l'AMF. Le dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC).
Durée	La durée de placement recommandée est de cinq (5) ans. Ce FCP a été créé pour une durée de 99 ans. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds. L'objectif du Produit est la recherche de performance sur la durée de placement recommandée de 5 ans en investissant principalement sur des émetteurs situés dans des pays membres de l'OCDE, de l'UE et du G20. Une diversification jusqu'à 15 % pourra être effectuée sur les marchés des pays émergents. Cette forme de gestion ne nécessite pas d'indicateur de référence. Toutefois, le portefeuille pourra être rapproché a posteriori de l'indicateur composite de comparaison suivant : 70 % MSCI EUR Investment Grade Corporate Bond et 30 % MSCI EUR High Yield Corporate Bond. La stratégie d'investissement consiste à gérer, de manière discrétionnaire, un portefeuille diversifié de titres de créances et éventuellement d'instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs du secteur, privé ou du secteur public, des pays de l'OCDE, de l'UE ou du G20. L'équipe de gestion cherchera à acheter et conserver jusqu'à maturité les obligations, qui seront donc présentes en portefeuille jusqu'à leur remboursement au pair. La société de gestion pourra toutefois procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. La société de gestion ne se fixe pas de contrainte de durée/maturité. La notation moyenne minimale du portefeuille sera BB- (échelle S&P), ou jugée équivalente selon la SGP.
Objectifs	Le Produit cherchera à : <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille sur la durée de placement recommandée, i.e. lors de la construction/investissement du portefeuille, l'objectif de l'équipe de gestion sera d'optimiser les points d'entrée offerts par le marché du crédit, afin d'obtenir le meilleur prix et donc le meilleur rendement actuariel (rentabilité de l'instrument financier conservé jusqu'à son échéance) du portefeuille pour une même signature ; et - Sélectionner les émetteurs présentant, selon la SGP, la probabilité de défaut (selon des critères quantitatifs tels que le levier d'endettement... ou le ratio de solvabilité des banques) la moins importante eu égard au rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci. Le Produit pourra être exposé : <ul style="list-style-type: none"> - Jusqu'à 100 % maximum de son actif net en titres de créance et/ou instruments du marché monétaire investment grade, i.e. dont la notation minimale est BBB- (échelle S&P ou jugée équivalente selon la SGP, et/ou en OPC, libellés en euro et/ou autres devises, du secteur public ou privé sans contrainte de maturité ; et - Dans la limite de 30 % de son actif net, le Produit pourra être investi sans contrainte de maturité dans des obligations gouvernementales ou privées, des obligations et titres de créances à caractère spéculatif (<i>speculative grade</i> ou <i>high yield</i>) dont la notation est inférieure à celle des titres <i>investment grade</i>, ainsi que dans des obligations et titres de créance non notés. Cet investissement pourra être réalisé via des OPC. <p>L'exposition globale du Produit pourra s'élever à 110 % maximum de l'actif net. Les produits de taux sont gérés dans une fourchette de sensibilité de [0 ; +7]. L'exposition aux pays émergents pourra s'élever à 15 % dont maximum 5 % en titres vifs. Le portefeuille sera investi en devises des pays de l'OCDE, de l'UE et du G20. Le Produit pourra être exposé à un risque de change, dans la limite de 30 % de son actif net. Le Produit se laisse la possibilité d'investir plus de 20 % de son actif net en OPC et jusqu'à : 100 % de son actif net en OPCVM français ou étranger (y compris des ETF) et 30 % de l'actif net en FIA. Le Produit peut investir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés à terme règlementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers uniquement en couverture discrétionnaire des risques de taux, crédit et change. Le risque actions sera accessoire (max. 10 % de l'actif net) et proviendra uniquement de la transposition des OPC détenus. Les sommes distribuables seront capitalisées.</p>

Investisseurs de détail visés

Tous investisseurs, ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital, à savoir la perte totale ou partielle des sommes investies.

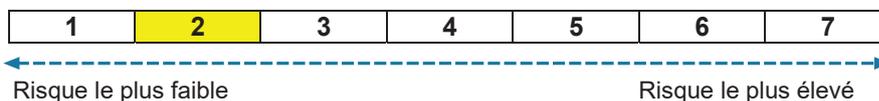
L'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande effectuée auprès du dépositaire chaque jour de valorisation jusqu'à 12h.

Vous pouvez obtenir, en français et gratuitement, de plus amples informations sur l'OPCVM, telles qu'une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM en appelant le 04 42 53 88 90 ou en écrivant à contact@financieredelarc.com.

D'autres informations pratiques, et notamment où trouver le tout dernier prix des parts figurent sur le site internet de la FINANCIERE DE L'ARC : <https://financieredelarc.com/solutions-dinvestissement/gestion-collective/alpha-convictions-obligataires/>.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible, si la situation venait à se détériorer sur les marchés. Les risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique sont les risques de liquidité, de contrepartie, lié à l'impact des techniques IFT (Instruments Financiers à Terme) et de crédit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 euros

Scénarios		1 an	5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 310 €	7 710 €
	Rendement annuel moyen	-16,94 %	-5,07 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 450 €	8 530 €
	Rendement annuel moyen	-15,48 %	-3,13 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 010 €	10 390 €
	Rendement annuel moyen	0,10 %	0,77 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 880 €	11 240 €
	Rendement annuel moyen	8,85 %	2,37 %

Sur la période de détention recommandée :

- Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 07/2021 et 12/2022 ;
- Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 05/2014 et 05/2019 ;
- Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 01/2013 et 01/2018.

L'historique mensuel des scénarios est disponible sur la page internet de la part du Produit : <https://financieredelarc.com/solutions-dinvestissement/gestion-collective/alpha-convictions-obligataires/>.

Que se passe-t-il si la Financière de l'Arc n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la FINANCIERE DE L'ARC. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 euros	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans)
Coûts totaux	286 €	1 114 €
Incidence des coûts annuels*	2,9 %	2,1 %

* : elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,87 % avant déduction des coûts et de 0,77 % après cette déduction.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an (investissement de 10 000 €)

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez au bout d'un an
Coûts d'entrée	Max 1 % du montant souscrit. Il s'agit de l'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il se pourrait que vous payiez moins. Ceci n'inclut pas les éventuels coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Néant.	N/A
	Coûts récurrents	Si vous sortez au bout d'un an
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,55 % de la valeur de votre investissement par an. C'est l'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour la gestion des investissements et les coûts supportés par le Produit. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	153 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,33 % de la valeur de votre investissement par an. C'est l'incidence des coûts encourus lorsque nous vendons ou achetons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons ou vendons.	33 €
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	Si vous sortez au bout d'un an
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	N/A

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Il est possible de sortir quotidiennement du Produit. La durée de détention recommandée est de cinq (5) ans, au regard des risques des marchés financiers sur lesquels le Produit est investi. Le rachat est effectué à cours inconnu, en nombre de parts, et ne donne pas lieu à la perception de frais. Il est centralisé chaque jour ouvré à 12 h.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de la FINANCIERE DE L'ARC par courriel à l'adresse suivante : rcci@financieredelarc.com ou par courrier à l'adresse suivante : 260 rue Guillaume du Vair – 13090 Aix-en-Provence. Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur son site internet : www.financieredelarc.com.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un dispositif de plafonnement potentiel des rachats est prévu pour le Produit, veuillez vous référer au prospectus pour plus d'informations.

Avant sa souscription, l'investisseur souscrivant des parts du Produit reçoit au minimum le présent document, le prospectus et le règlement du Produit. Le dernier rapport annuel, la dernière valeur liquidative des parts du Produit et l'information sur les performances passées sur 5 ans du Produit sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : <https://financieredelarc.com/solutions-dinvestissement/gestion-collective/alpha-convictions-obligataires/> ou adressés, gratuitement et sur simple demande, aux porteurs du Produit. Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.